

## Bourgmestres

# Plus de femmes, moins de cumulards

Dans un an, on élira nos bourgmestres. Comment va se moderniser cette fonction à l'allure parfois féodale et pourtant si cruciale? Au programme: chasse aux cumulards et ouverture aux femmes.

Texte:  
Catherine Ernens

Les élections communales sont l'occasion de joutes incroyables lors desquelles le paysage politique se redessine, se teste, se défie. Des alliances surprenantes, des stratégies locales, se forment pour tenter de renverser des seigneurs tout-puissants, comme à Anvers où une liste progressiste de tous les partis contre Bart De Wever est en train de se former. Des pactes pragmatiques se nouent, comme à Rochefort où le MR François Bellot et le PS Pierre-Yves Dermagne unissent leurs forces. C'est aussi la possibilité de présenter des listes indépendantes, les fameuses listes du bourgmestre et autres "idées communes", listes sans couleur politique explicite. Chaque commune a en réalité son identité.

*"Les bourgmestres ont une longévité plus importante que les autres mandats politiques. Quand on est bourgmestre, on s'accroche",* relève Dominique Vellande, journaliste pour les quotidiens *L'Avenir* et qui pilote une série d'articles consacrés aux communales. La gestion communale, encore plus que pour les autres niveaux de pouvoir, est à court terme. Mais les enjeux discutés aux niveaux locaux n'en sont pas moins multiples et touchent à tout, y compris la préservation de la planète, par exemple. Or les bourgmestres âgés se réfèrent plus à de la sagesse populaire (le côté "on a toujours fait comme ça") qu'à de la prospective.

Les mayeres sont assez âgés, 57 ans en moyenne et 87 ans pour le plus âgé des Wallons, comme l'ont calculé les journaux *L'Avenir*. La carrière de bourgmestre se construit souvent laborieusement, petit à petit, en serrant beaucoup de mains. Et le "seigneur" une fois installé, à la sueur de son front et de ses jeux d'influence, est difficile à déloger. Il jouit d'une belle notoriété, d'une grande visibilité et d'un penchant des citoyens pour la tranquillité, c'est-à-dire la constance.

Dans les semaines et mois à venir, les politiques locaux vont fourbir leurs armes pour garder ou assiéger les citadelles acquises ou imprenables. Pendant un an, c'est sur le terrain au plus proche du citoyen que le cœur politique va battre la chamade. Chaque commune a ses enjeux. Ceux-ci peuvent être le reflet des jeux ou alliances régionales ou fédérales. Ou être, au contraire, l'occasion de créer du sur-mesure. Des lignes vont nécessairement bouger. Deux paramètres transcenderont l'ensemble des communes wallonnes et bruxelloises: la féminisation et la moindre proportion de députés bourgmestres.

### La tirette intégrale

La féminisation du pouvoir local va s'amplifier. Les collèges communaux et provinciaux devront, en 2018, comporter au moins un tiers de femmes. Aujourd'hui, la mixité est certes obligatoire. Mais la présence d'une seule femme suffit au sein du collège, en tant qu'échevine, bourgmestre ou présidente de CPAS. En 2018, le mécanisme de la "tirette intégrale" sera appliqué en Wallonie: un homme-une femme, sauf pour les deux dernières

places. Ce mécanisme est déjà en vigueur à Bruxelles. On trouve 40 femmes sur les 262 bourgmestres wallons et une seule sur les 19 bourgmestres de Bruxelles, à Molenbeek. Il y en aura plus demain.

Dans chaque collège aujourd'hui, il faut au moins une femme, sans quoi c'est anticonstitutionnel. À l'avenir, il faudra un tiers de représentants de chaque genre dans tous les collèges communaux.

C'est plus souvent les femmes qui manquent à l'appel mais pas forcément: Ixelles compte plus de deux tiers de femmes. La disposition a été prise en Wallonie. Elle devait être votée ce mardi, sur le gong, pour Bruxelles. L'échelon local est celui où la parité est la plus faible par rapport aux autres mandats politiques.

39,3 % de femmes siègent à l'échelon fédéral, 50 % au Sénat, 38 % aux provinciales, 35 % dans les communes (chiffres 2014). *"Il faut prendre des dispositions stimulantes. On est à un an des élections. Les partis doivent donc mettre en place la manière dont ils formeront leurs leaders femmes"*, explique Héléne Ryckmans, députée écolo. *"Une meilleure représentativité va mettre à l'agenda des questions différentes en termes d'aménagement du territoire ou de besoins en services publics. La vision d'une femme est différente de celle d'un homme."*

On peut expliquer cette plus faible représentation féminine par plusieurs raisons. Les conseils communaux se déroulent souvent en soirée ou en avant-soirée, la plus mauvaise heure pour les femmes qui assument les charges du ménage. Il y a aussi un désintérêt: les femmes préfèrent composer avec les différents paramètres de leur vie plutôt que de viser en priorité la gestion de la cité. Et s'il y a peu de bourgmestres femmes, c'est parce qu'il y a peu de "vedettes" féminines. Du coup, le système s'auto-entretient... plus souvent au masculin.

Et puis, il reste une question symbolique, un imaginaire collectif autour de la virilité "nécessaire" à ce pouvoir de proximité. C'est d'autant plus

important que la commune est de taille modeste et rurale. Les femmes, de leur côté, développent plus souvent un sentiment d'illégitimité ou d'imposture. On revient pourtant de loin. Ce n'est qu'en 1920 que le droit de vote a été accordé aux femmes aux communales. Les pionnières qui seront élues à l'époque représentaient moins de 1 % de l'ensemble des conseillers communaux du pays. →

→ On notera que les femmes mariées devaient obtenir l'accord de leur mari pour accéder à des fonctions locales. Il faudra que le recrutement de femmes suive, ce qui reste une difficulté.

L'autre nouvelle donne des prochaines élections concerne cette espèce aujourd'hui décriée et (un peu) menacée: celle des députés-bourgmestres. La chasse aux cumulards est ouverte. Par décret en Wallonie. Sous l'effet de l'opinion publique globalement et à Bruxelles. Le parlement wallon ne pourra plus se comporter comme un grand conseil communal en 2018. En tout cas, beaucoup moins. C'est déjà en partie le cas depuis 2014. Selon un décret, seuls 25 % des députés peuvent cumuler avec leur poste de bourgmestre dans chaque groupe politique parlementaire. Une règle transitoire a permis jusqu'ici aux députés-bourgmestres de ne pas faire un choix définitif entre leurs deux mandats. En 2018, ce ne sera plus possible.

Ce décumul porte des enjeux cruciaux. Le discours actuel, c'est de dire qu'être aussi bourgmestre permet d'avoir des députés proches de la

population. C'est un discours qui légitime le cumul. *"En pratique, c'est l'inverse. Les barons locaux travaillent avant tout pour leur commune. Être député est un levier. Ils monopolisent les institutions wallonnes et les ressources à des fins purement locales"*, analyse Jérémy Dodeigne, professeur de sciences politiques à l'Université de Namur, qui a étudié de près le cas des députés-bourgmestres. Il existe une grande symbiose entre les compétences régionales et les compétences communales. Le député-bourgmestre - il en existe dans tous les partis - passe donc beaucoup de temps à ramener des budgets régionaux au bénéfice de sa jolie commune avec peu de vision politique régionale.

### Un statut pour son clocher

Ce sont des bourgmestres qui profitent de leur statut de député pour leur clocher. Cela mène à du saupoudrage et à la paralysie des débats et interpellations. Des députés-bourgmestres, même de l'opposition, n'osent pas intervenir de peur de perdre leur manne communale. *"On assiste à une double image assez incroyable. On a vu Paul Magnette (alors ministre-président wallon) dire 'non' au CETA (accord commercial avec le Canada) et faire fonctionner la Wallonie comme un mini-État - ce qui est remarquable - et, d'un autre côté, on est incapable de dépasser les minis localistes avec des bourgmestres qui deviennent députés pour obtenir des leviers"*, soulève Jérémy Dodeigne.

*"Le niveau local, c'est le centre de gravité politique pour la plupart des élus. Pour les 3/4 des bourgmestres que nous avons interrogés, l'ambition c'est de rester bourgmestre. S'ils avaient un choix à faire, ce serait clairement celui-là."* À Bruxelles, la règle des "25 % de cumulards" n'existe pas. Mais de toute façon *"si 100 % des 19 bourgmestres cumulaient, ça ne ferait jamais que 20 % de députés régionaux bruxellois. Le ratio est inversé par rapport à la Wallonie qui compte 262 bourgmestres"*, indique Jérémy Dodeigne. Le député-bourgmestre est avant tout une affaire wallonne. Il est une particu-

larité propre à la Belgique que l'on retrouve aussi, dans une moindre mesure, en France. 86 % des députés wallons sont susceptibles de ne plus cumuler dans un an. Une révolution, donc. ✱

**"Les bourgmestres ont la longévité la plus importante. Quand on est maïeur, on s'accroche."**

**"Le député-bourgmestre monopolise les institutions wallonnes et les ressources à des fins purement locales."**